De la résistance à l’action pour répondre aux besoins des consommateurs

25 mars 2025

Les attaques contre l’information et la défense des consommateurs se multiplient :

Nutri-Score; INC et 60 millions de consommateurs; DGCCRF…

——————————

INDECOSA-CGT entend, avec d’autres, mobiliser et riposter.

Le Nutri-Score : la mobilisation a commencé à payer !

Face aux lobbys du secteur alimentaire, Indecosa-Cgt défend depuis toujours le Nutri-Score (communiqués, journées d’études, actions en territoire, prise en compte des avis scientifiques …).
Après une attaque de la ministre de l’Agriculture, tous les acteurs se sont mobilisés et ont obtenu du gouvernement la validation par décret de la nouvelle formule du Nutri-Score.
Tous les industriels, qui l’inscrivent sur leurs produits, doivent s’y conformer dans les 2 ans qui viennent. Mais en Europe, sous la pression de lobbys agroalimentaires, la Commission de Bruxelles a suspendu le projet rendant le Nutri-Score obligatoire pour tous les pays de l’UE.
Malgré les engagements pris, le gouvernement français n’a pas été à la hauteur de l’enjeu. L’action continue en France et en Europe pour rendre le Nutri-Score obligatoire.

Très fortes menaces sur l’INC et 60 millions de consommateurs

L’Etat a réduit depuis 10 ans les subventions du secteur consumériste, en particulier à l’INC.
Depuis 5 ans l’Etat impose de différencier les activités commerciales (le journal) et les activités de services publics (les fiches pratiques et autres).
Désormais, le gouvernement veut la cession du journal « 60 millions » à un

groupe privé allant à l'encontre d'un plan de relance décidé unanimement au CA de l'INC. et validé par la ministre de l'époque.
Là encore par une mobilisation exemplaire du personnel, des syndicats de journalistes, des élus et des associations de consommateurs, le dossier est remis sur la table et toutes les solutions doivent être examinées.
L'action continue pour faire reconnaître l'INC. et son journal comme véritable secteur public, indépendant dans ses textes et ses dossiers pour une information du consommateur exemplaire, indépendante et libre.

Les acteurs de la consommation

En 2024 le solde de la subvention aux associations de consommateurs a été versé le 15 décembre ce qui met les associations en difficultés financières pour leur activité annuelle.
Interrogée, la DGCCRF ne donne aucune indication sur les subventions 2025. A maintes reprises, nous avons demandé un versement pluriannuel de la subvention.
Nous exigeons de l'Etat la production d'un texte fondateur sur ce que doit être un véritable secteur de la consommation en France (son organisation, sa complémentarité, ses missions etc.).

L'inaction de la DGCCRF conduit progressivement à la fin des CTRC (Centres techniques régionaux de la consommation) et à la réduction du nombre d'associations de consommateurs. Nous ne renoncerons jamais à défendre le rôle et la place d'INDECOSA-CGT au service des consommateurs.

Où va la DGCCRF ?

Le nouveau plan stratégique de la DGCCRF, nous inquiète fortement. Nous avons rencontré le syndicat CGT de la CCRF pour en savoir plus.
Ce plan ne fait aucune référence à l'animation par la DGCCRF du secteur de la consommation.
Cela en dit long sur l'avenir des 3 piliers de la consommation : l'INC., les CTRC, les Associations.
Les missions de la DGCCRF se réduisent par la baisse des effectifs de contrôleurs (dans plusieurs
départements, il y a moins de 5 agents).

Face aux menaces et aux attaques, INDECOSA-CGT est et sera de toutes les

actions communes qui garantissent aux consommateurs d'être informés, d'être défendus, d'être écoutés.
Nous revendiquons un véritable service public de la consommation doté de missions précises et de moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux.

INDECOSA-CGT entend, avec d'autres, mobiliser et riposter.
Contact :
Christian KHALIFA,
Président d'Indecosa-Cgt.
06 48 71 42 98